

Monsieur Xavier DARCOS Ministre de l'Education nationale 110 rue de Grenelle 75007 PARIS

Copie à : MM. Philippe Court et M. Rolland Jouve

N/R : LB/NA 08/09 Paris, le 12 décembre 2008

Monsieur le Ministre.

Lors de l'audience que vous avez accordée à la fédération UNSA Education le 5 décembre, le SE-UNSA a exprimé sa totale opposition, comme celle de la communauté scolaire, aux mesures budgétaires touchant les RASED.

Vous nous avez dit clairement que vous n'aviez pas l'intention de remettre en cause les RASED audelà des mesures de « sédentarisation » des 3000 postes figurant dans le budget 2009. Vous avez également proposé qu'un groupe de travail national se mette en place sur la difficulté scolaire, dans lequel pourrait être abordée la question des missions des enseignants spécialisés « sédentarisés ».

Le SE-UNSA estime qu'a contrario des tendances budgétaires, les aides spécialisées nécessiteraient d'être développées, tant les besoins sont insuffisamment couverts aujourd'hui. A fortiori, il exige qu'elles soient au moins maintenues. Il y a donc pour nous urgence à ce que le groupe national que vous avez évoqué se mette en place. Nous pensons qu'il pourrait être ouvert non seulement aux organisations syndicales représentatives du premier degré mais aussi aux associations professionnelles d'enseignants spécialisés, dont l'expertise pourrait constituer un apport utile.

L'engagement de cette réflexion nous semble un préalable à toute opération de carte scolaire. Personne n'imaginerait en effet que l'administration puisse opérer des transferts d'emplois dans les départements sans savoir pour quelles missions pédagogiques, a fortiori lorsqu'ils sont envisagés avec une telle ampleur.

Ce dossier a créé une très grande tension parmi nos collègues qui sont très mobilisés. Leur attachement à ce que les enfants les plus en difficulté continuent à bénéficier des aides spécialisées nécessaires est très fort. Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous saurez leur donner toutes les garanties en ce sens.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Luc BERILLE Secrétaire général